



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2022-352**

Séance publique du

14 octobre 2022

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| Identifiant : 013-211300017-20221014- lmc1219210-DE-1-1 |
| Date de signature : 19/10/2022 |
| Date de réception : mercredi 19 octobre 2022 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p> |

OBJET : SOUTIEN DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE AUX ACTIONS DE RENTREE ETUDIANTE 2022.

Le 14 octobre 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 07/10/2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Béatrice BENDELE à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Kayané BIANCO, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Marc FERAUD à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Sellam HADAOUI à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Francis TAULAN.

Excusés sans pouvoir :

Madame Amandine JANER, Monsieur Alain PARRA, Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Kayané BIANCO donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale
Direction Jeunesse

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 OCTOBRE 2022

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Kayané BIANCO

Politique Publique : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OBJET : SOUTIEN DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE AUX ACTIONS DE RENTREE ETUDIANTE 2022.- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence accueille entre 37 000 et 39 000 étudiants chaque année, inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur du territoire, en grande majorité dans les universités mais également dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité, les écoles d'ingénieurs, les écoles sociales et paramédicales, sections de techniciens supérieurs, ou encore classes préparatoires ou écoles supérieures d'art. 85 % des étudiants fréquentent les établissements publics (dont 80 % pour Aix-Marseille-Université), et 15 % les établissements privés.

Sur Aix et Marseille, les étudiants en licence sont les plus nombreux et représentant les 2/3 des effectifs des établissements. Ils ne sont plus que 37 % en Master et 3 % en doctorat. On compte 5 000 étudiants étrangers tous les ans à Aix-Marseille-Université. C'est environ près de 10 000 nouveaux étudiants qui arrivent chaque année sur Aix.

C'est pourquoi notre Municipalité, en partenariat avec les acteurs locaux de l'enseignement supérieur, et en complémentarité des actions qui sont menées toute l'année en faveur des étudiants, souhaite proposer différentes actions d'accueil des étudiants, afin de leur faire connaître toutes les ressources de leur ville d'études.

La période de la rentrée étudiante s'échelonne ainsi du 29 août au 4 novembre 2022 selon 3 axes :

- 1- Favoriser l'accueil des étudiants et l'intégration dans leur ville d'études.

- 2- Participer à la promotion de l'Engagement Étudiant.
- 3- Communiquer par le biais d'actions digitales pour toucher le plus grand nombre.

Dans ce cadre, différents temps forts seront menés:

- Rentrée étudiante au sein des sites d'enseignements supérieurs aixois.
A compter du 29 août, toutes les composantes des universités et écoles organisent des journées d'accueil de leurs étudiants in situ.
L'équipe du Repère interviendra du 29 août au 04 octobre auprès d'eux afin de leur faire connaître Le Repère et les outils qui permettent de suivre la programmation des actions tout au long de l'année (site internet et comptes Instagram), de communiquer sur la Semaine d'accueil des étudiants et Aix Conseil Étudiants. Plus d'une vingtaine d'établissements nous accueillent pour cette rentrée, représentant plus de 3 000 étudiants néo arrivants.
Le Repère sera présent pour la Ville d'Aix-en-Provence sur le forum de l'emploi organisé par le CROUS Aix Marseille Avignon où 300 étudiants sont attendus le samedi 1^{er} octobre au Restaurant Universitaire Les Fenouillères. Cette action permettra de diffuser les offres de jobs et les aides aux étudiants, et promouvoir notamment les jobs étudiants proposés dans le cadre du plan de recrutement d'animateurs périscolaires.
- Accueil des étudiants internationaux d'Aix Marseille Université.
L'équipe du Repère sera présente au Guichet d'accueil du Campus Schuman, sous le format stand, du 29 août au 2 septembre pour rencontrer les étudiants internationaux arrivants sur le territoire aixois et pour les informer des différents services à leur disposition. En complément de ces interventions physiques, les étudiants pourront prendre des rendez-vous individuels en se présentant au Repère du 5 au 23 septembre pour continuer à les informer et les accompagner.
Une soirée Café Kalangues en partenariat avec l'association Eurasianet, sera proposée sous forme d'un afterwork étudiant le lundi 26 septembre au Repère pour un moment de partage convivial entre des étudiants internationaux et aixois, pour échanger notamment sur les dispositifs de mobilité jeune et présenter les offres de volontariat et d'engagement.
- Semaine de Rentrée Étudiante « Aix Student Week ».

Pour la 2nde édition, la Ville propose du 10 au 16 octobre 2022, un programme d'animations et d'activités auprès des étudiants pour faire découvrir les différentes facettes culturelles et touristiques de la Ville, ainsi que les ressources du Repère Étudiant.

En partenariat avec l'association Sortie d'Amphi, qui sera présente sur les sites d'enseignement toute la semaine en journée et lors des visites culturelles, ce programme riche et varié s'accompagne de temps forts en soirée tels que :

- La Soirée Nuit des étudiants du monde, en partenariat avec le CROUS Aix-Marseille-Avignon (village associatif, espace jeux et lots à gagner, buffet, photobooth, ambiance musicale, animations, présence de l'Élue, du directeur du CROUS et représentant de la vie étudiante d'AMU)

- L'Atelier Street Art avec l'association Ka divers.
- La Soirée « Cinéma Plein Air » du Repère

Environ 5 000 étudiants devraient être sensibilisés durant cette opération.

Les écoles d'enseignement supérieur sont associées au projet car un bilan filmé de la semaine sera assuré par un étudiant de l'École Ynov pour mettre en lumière toute la diversité de cette action, et pour chacune des visites, un étudiant du lycée Clovis Hugues en formation tourisme assurera l'accueil des étudiants participants.

En terme de communication, l'association Sortie d'Amphi prévoit en moyenne 200 étudiants rencontrés par campus et site d'enseignement supérieur soit 2 000 étudiants au total sur le terrain pendant la semaine.

Durant toute la semaine, des posts Instagram sur le compte Le Repère Étudiant et sur ceux de nos partenaires institutionnels et associatifs permettront de valoriser les actions menées et de promouvoir de façon massive les missions du Repère.

- Rentrée sportive et culturelle des étudiants avec le grand événement Trophée Annuel des Campus du Territoire (TACT) qui se déroulera le samedi 5 novembre à l'ARENA du Pays d'Aix.

Cette 2^e édition, soutenue également par le CROUS Aix Marseille Avignon, la Région, le Département, la Métropole, Aix-Marseille-Université et de nombreux autres contributeurs du monde sportif ou des entreprises, a pour idée de rassembler 4 000 étudiants, dont 600 sportifs venant de 14 campus de l'académie autour de différentes valeurs (mise en avant des talents, promotion du sport, esprit d'équipe...) et lancer ainsi la saison sportive et culturelle universitaire.

Le tarif de cet événement est de 5€ soit une diminution de 38 % par rapport à 2021. Des places seront offertes aux bénéficiaires de l'Agorae.

La journée sera consacrée aux tournois de futsal, handball, basketball, E-sport, ainsi qu'au tremplin des talents culturels, et se terminera par un concert de clôture en soirée.

- Programme d'engagement étudiant : La Direction Jeunesse formalise actuellement un partenariat avec Aix-Marseille Université afin de participer au programme d'Engagement Étudiant de l'établissement, qui rend obligatoire les heures d'engagement sur des projets d'intérêt général pour les étudiants de licence. AMU recense et recherche actuellement des partenaires institutionnels qui soient en capacité de proposer ce type de mission, de fait la Direction Jeunesse valorisera le dispositif de service civique pour les étudiants en césure ou en redoublement, ainsi que la participation à Aix Conseil Étudiant.

Ce partenariat s'illustrera dans le cadre de la Semaine de l'engagement AMU, du 17 au 20 octobre. Cette première édition réalisée par l'université aura pour but :

- D'inciter les étudiants à s'engager dans les domaines du sport, de la culture, du développement durable et de la solidarité (lutte contre les discriminations, égalité F/H, mission handicap...)
- De présenter différentes formes d'engagement : milieu associatif, structures externes, collectivités...
- Le Repère diffusera l'action par le biais de ses réseaux sociaux, et accueillera l'événement de clôture le jeudi 20 octobre avec de nombreux partenaires présents.

Aix Conseil Étudiants.

La Direction Jeunesse relance comme à chaque rentrée universitaire la constitution d'un conseil de 30 étudiants qui propose et met en œuvre des projets d'envergure municipale et qui est porte-parole de la jeunesse à plus grande échelle, auprès d'Élus de la Ville. Des réunions plénières sont programmées durant l'année universitaire pour aborder différentes thématiques qui sont : la solidarité et le social, l'intergénérationnel, le développement durable et la communication. La première séance plénière aura lieu à la rentrée des vacances de Toussaint.

- Actions digitales: maintien et mise à jour permanente des outils d'information en ligne :
 - Site web « Rubrique Vie étudiante » : En quelques clics les étudiants ont accès au service en ligne, à l'actualité et bons plans de la vie étudiante. Une mise à jour des rubriques a été réalisée pour une diffusion de l'information actualisée dès la rentrée.
 - Une page Instagram « Lerepere_aixetudiant » pour adopter les codes de la communication du public-cible, favoriser l'interactivité avec les étudiants et diffuser l'actualité du Repère et de ses partenaires. Plus de 500 étudiants abonnés sont comptabilisés à fin août, avec une volonté d'accroître le nombre d'abonnés dès la rentrée de septembre grâce aux actions mentionnées ci-dessus.

La Direction Jeunesse mobilise ses moyens humains et valorise les possibilités d'accueil d'événements sur son site « Le Repère » pour permettre la réalisation de cette programmation de rentrée. Certaines actions nécessitent un soutien financier, c'est pourquoi il est proposé aujourd'hui de verser une subvention de **5 000 €** à l'association Sortie d'Amphi pour le projet « Semaine de rentrée étudiante – Aix Student Week », ainsi qu'une subvention de **20 000 €** à l'association TACT pour l'événement prévu le samedi 5 novembre à l'ARENA.

Pour rappel, l'association Sortie d'Amphi a bénéficié d'une première subvention en 2022 d'un montant de 2 500€ pour l'action « Pré-partiel week » (DL.2022-221 DU 29/06/2022).

Je vous prie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le soutien de la Ville d'Aix-en-Provence aux actions de rentrée étudiante 2022 ;
- **ATTRIBUER** les subventions de 20 000 € à l'association TACT et de 5 000 € à l'association Sortie d'Amphi ;
- **DIRE** que le montant de la dépense de 25 000 € (vingt-cinq mille euros) sera imputé sur la ligne budgétaire 1830 (23-67-922) «Jeunesse-Vie Étudiante» qui présente les disponibilités suffisantes.

| | |
|-------------------------|------|
| Présents et représentés | : 52 |
| Présents | : 40 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 52 |
| Pour | : 52 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

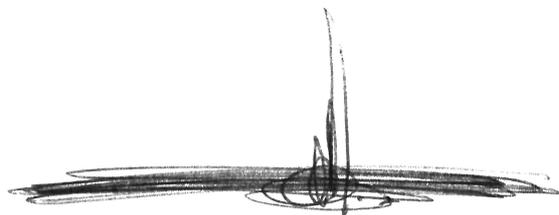
N'ont pas pris part au vote

NEANT

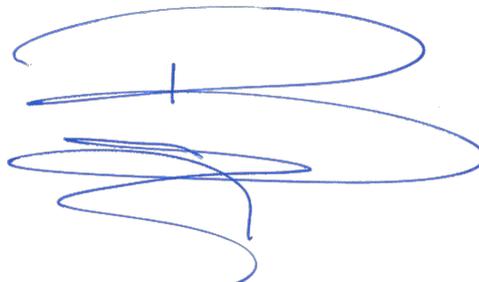
Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 19 octobre 2022
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2022

DIRECTION GESTIONNAIRE : DIRECTION MISSION VIE ETUDIANTE

SERVICE GESTIONNAIRE

967

| N° TIERS | NOM | TYPE | OBJET DE L'ATTRIBUTION | N° CONVENTION OU N°AVENANT | DIRECTION GESTIONNAIRE – 967 | | | | |
|---|--|------|------------------------|----------------------------|------------------------------|------------|------------|------------|--|
| | | | | | MONTANTS ATTRIBUES (en €) | | | | |
| | | | | | ANNEE 2019 | ANNEE 2020 | ANNEE 2021 | ANNEE 2022 | Subvention 2022 pour le CM Du 14 octobre |
| 112142 | TACT 2022_00859 | F | | | | | 20 000 € | | 20 000 € |
| 105382 | SORTIE D'AMPHI MARSEILLE 2022_00932 | F | | | 2 000 € | 2 500 € | 5 000 € | 2 500 € | 5 000 € |
| LIGNE BUDGETAIRE SUBVENTIONS JEUNESSE N° 1830 (23-6748-922) «Mission Vie Etudiante» | | | | | | | | | 25 000 € |